

PROCÈS-VERBAL de la quatre cent soixante-cinquième réunion du **COMITÉ EXÉCUTIF** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le lundi 13 mars 2023 à 16 h 30, au pavillon Alexandre Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300 et en visioconférence.

CONFIRMÉ LE 17 AVRIL 2023

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
BEAUSÉJOUR, Vincent Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite	X		LABERGE, Murielle Rectrice	X	
DUGUAY, Patrick Membre externe et président		X*	RENAUD LABRIE, Louise Chargée de cours	X	
EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation	X		VILLENEUVE, Samantha Membre externe	X (à partir de 16 h 35)	
KAMAL, Najat Membre externe et vice-présidente		X	-		
Personne convoquée	Présent	Absent	Personne invitée	Présent	Absent
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l'administration et aux ressources		X*	-		
Secrétaire générale	Présent	Absent	Attachée d'administration	Présent	Absent
OUELLET, Me Sophie	X		AUGER, Mireille	X	
<i>*Absence motivée.</i>					

En l'absence du président, monsieur Patrick Duguay, et de la vice-présidente, madame Najat Kamal, la rectrice, madame Murielle Laberge assure la présidence de cette séance. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 33.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

Sur consentement des membres

2.- Procès-verbal :

2.1 Quatre cent soixante-quatrième réunion (6 février 2023)

2.1.1 Adoption

2.1.2 Affaires en découlant

3.- Engagement d'une agente ou d'un agent de soutien administratif aux ressources humaines au Service des ressources humaines au campus de Gatineau

- 4.- Engagement d'une agente ou d'un agent de soutien administratif au service à la clientèle au Bureau du registraire au campus de Gatineau
- 5.- Engagement d'une ou d'un secrétaire de direction et d'une agente ou d'un agent de soutien administratif à la gestion des études au Bureau du registraire au campus de Gatineau

Affaires courantes

- 6.- Fixation des loyers des Résidences Taché de l'UQO
- 7.- Convention d'association définitive entre l'UPA Développement international et l'Université du Québec en Outaouais pour le projet «Femmes Pro-Forêts : Projet d'adaptation des femmes aux changements climatiques dans le Parc national du Moyen-Bafing, Guinée (FproF)»
- 8.- Période d'information et questions
- 9.- Prochaine réunion (lundi 17 avril 2023)
- 10.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbal :

2.1 Procès-verbal de la quatre cent soixante-quatrième (6 février 2023) réunion

2.1.1. Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent soixante-quatrième réunion (6 février 2023), et ce, sans modification.

2.1.2. Affaires en découlant

La rectrice informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent soixante-quatrième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Engagement d'une agente ou d'un agent de soutien administratif aux ressources humaines au Service des ressources humaines au campus de Gatineau

À la suite de la vacance du poste d'une agente ou d'un agent de soutien administratif aux ressources humaines au Service des ressources humaines au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne et externe dudit poste.

Le comité de sélection, qui a reçu cinq (5) candidatures et en a retenu trois (3) pour une entrevue, recommande la candidature de madame Josiane Morin à titre d'agente de soutien administratif aux ressources humaines au Service des ressources humaines au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 465-CX-2209 concernant l'engagement d'une agente de soutien administratif aux ressources humaines au Service des ressources humaines au campus de Gatineau (**Josiane Morin**); laquelle résolution est jointe en appendice.

4.- Engagement d'une agente ou d'un agent de soutien administratif au service à la clientèle au Bureau du registraire au campus de Gatineau

À la suite de la vacance du poste d'une agente ou d'un agent de soutien administratif au service à la clientèle au Bureau du registraire au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne et externe dudit poste.

Le comité de sélection, qui a reçu seize (16) candidatures et en a retenu une (1) pour une entrevue, recommande la candidature de madame Ndeye Bineta Faye à titre d'agente de soutien administratif au service à la clientèle au Bureau du registraire au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 465-CX-2210 concernant l'engagement d'une agente de soutien administratif au service à la clientèle au Bureau du registraire au campus de Gatineau (**Ndeye Bineta Faye**); laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- Engagement d'une ou d'un secrétaire de direction et d'une agente ou d'un agent de soutien administratif à la gestion des études au Bureau du registraire au campus de Gatineau

À la suite de la vacance du poste d'une ou d'un secrétaire de direction et d'une agente ou d'un agent de soutien administratif à la gestion des études au Bureau du registraire au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne et externe dudit poste.

Le comité de sélection, qui a reçu trois (3) candidatures et en a retenu une (1) pour une entrevue, recommande la candidature de madame Nathalie Bernard à titre de secrétaire de direction et d'agente de soutien administratif à la gestion des études au Bureau du registraire au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 465-CX-2211 concernant l'engagement d'une secrétaire de direction et d'une agente de soutien administratif à la gestion des études au Bureau du registraire au campus de Gatineau (**Nathalie Bernard**); laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- Fixation des loyers des Résidences Taché de l'UQO

L'Université offre un service de résidences universitaires depuis 1990. Ce service a une capacité d'accueil de 92 locataires aux Résidences Taché et de 106 locataires aux Maisons de ville. Le service des résidences est géré par la Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides. Le taux d'occupation des résidences est normalement de près de 100 % sur neuf (9) mois et ce service est hautement apprécié par nos étudiants.

Madame Samantha Villeneuve se joint à la séance (16 h 35).

Le Tribunal administratif du logement du Québec fournit des barèmes aux locateurs permettant d'établir une fixation annuelle de loyer juste et raisonnable. À cette fin, un outil de calcul en ligne pour la fixation de loyer est disponible sur leur site. Cet outil tient compte des frais d'exploitation des immeubles à logements et des travaux d'entretien et de rénovation. Il est à noter que la construction des Résidences Taché date de 1989 et celle des Maisons de ville de 2003. Ces immeubles font l'objet de travaux d'entretien annuel. Ces coûts sont en croissance pour maintenir les unités de logement en bon état.

Lors de sa réunion du 7 février 2022, le comité exécutif a approuvé la grille de fixation de loyer pour l'année 2022-2023, résolution 453-CX-2126 (annexe 1). Cette grille prévoyait des hausses de loyer d'environ 2 % pour les Résidences Taché et 3 % pour les Maisons de ville.

Nous proposons une nouvelle grille tarifaire pour la fixation des loyers des résidences universitaires pour l'année 2023-2024. Le calcul pour la fixation de loyer 2023-2024 propose une augmentation d'environ 2,5 % pour les Résidences Taché et de 3 % pour les Maisons de ville (annexe 2).

Une membre exprime sa satisfaction à l'égard du fait que la hausse des tarifs proposée par l'Université est en deçà du pourcentage d'augmentation suggéré par l'outil de la Régie du logement.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 465-CX-2212 concernant la fixation des loyers des Résidences Taché de l'UQO; laquelle résolution est jointe en appendice.

7.- **Convention d'association définitive entre l'UPA Développement international et l'Université du Québec en Outaouais pour le projet « Femmes Pro-Forêts : Projet d'adaptation des femmes aux changements climatiques dans le Parc national du Moyen-Bafing, Guinée (FproF) »**

Le projet « Femmes Pro-Forêts : Projet d'adaptation aux changements climatiques dans le Parc national du Moyen-Bafing » en Guinée, est financé par le Gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC). Son objectif est d'accroître l'adaptation aux changements climatiques des femmes et jeunes vulnérables et leur famille des paysages forestiers du Parc national du Moyen-Bafing (PNMB).

Ce projet vise notamment une adoption accrue des solutions fondées sur la nature d'adaptation aux changements climatiques soutenant la biodiversité forestière par les parties prenantes du Parc national du Moyen-Bafing au bénéfice des femmes et jeunes femmes vulnérables et leur famille, une amélioration durable des opportunités économiques des femmes et jeunes femmes et leur famille à partir des solutions fondées sur la nature soutenant la biodiversité forestière et l'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables et enfin, une gouvernance inclusive et équitable accrue de la biodiversité forestière du Parc national du Moyen-Bafing en faveur de l'adaptation des femmes et jeunes femmes vulnérables et leur famille aux changements climatiques.

Monsieur Jérôme Dupras, professeur au Département des sciences naturelles de l'UQO, a soumis une demande de subvention auprès de l'UPA afin de s'associer à ce projet, lequel sera financé entièrement par le Gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada et n'engage pas l'UQO financièrement. Il est cependant requis que le comité exécutif autorise la rectrice à signer les documents nécessaires à l'entente pour le versement de la subvention à monsieur Dupras.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 465-CX-2213 concernant une convention d'association définitive entre l'UPA Développement international et l'Université du Québec en Outaouais pour le projet « Femmes Pro-Forêts : Projet d'adaptation des femmes aux changements climatiques dans le Parc national du Moyen-Bafing, Guinée (FproF) »; laquelle résolution est jointe en appendice.

8.- **Période d'information et de questions**

La rectrice indique que l'UQO et le Syndicat des chargées et chargés de cours, à l'issue des négociations relatives au renouvellement de la convention collective, ont conclu une entente de principe le 1^{er} mars dernier. Cette entente sera soumise pour entérinement au conseil d'administration, probablement lors d'une séance extraordinaire le 3 avril 2023. À l'intention d'une membre, la secrétaire générale rappelle les modalités de participation à cette séance pour les membres du conseil qui sont aussi des personnes employées de l'UQO.

La rectrice est également heureuse d'annoncer que l'équipe de volleyball féminine des Torrents de l'Université a remporté le premier championnat du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) de son histoire le 11 mars 2023. La grande finale de la Division 2 se déroulait à l'École de technologie supérieure (ÉTS) à Montréal.

9.- **Prochaine réunion**

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 17 avril 2023 à 16 h 30.

10.- **Clôture de la séance**

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 16 h 46.

Original signé par :

Murielle Laberge, rectrice
Me Sophie Ouellet, secrétaire générale